

Procédure COVID

Quel est le protocole à appliquer en fonction de votre situation ?

Vous avez été testé(e) positif au virus

Vous devez respecter une période d'isolement de **10** jours à compter de la date du prélèvement ET ne pas vous rendre sur le campus.

En cas de symptômes, vous devrez respecter l'isolement jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes.

Vous serez contacté(e) par la CPAM pour effectuer le tracing. Il est nécessaire d'informer les contacts à risque (contact warning) afin qu'ils limitent leurs contacts sociaux et qu'ils effectuent un dépistage au plus vite.

Vous avez été en contact direct avec une personne malade du COVID 19 ou vous êtes symptomatique

En cas de symptômes, vous devez vous faire dépister prioritairement auprès des laboratoires ou pharmacie et respecter la mesure d'isolement en attendant le résultat du test.

En l'absence de symptômes, le protocole est différent en fonction du schéma vaccinal dans lequel vous vous trouvez :

- **Vous avez un schéma vaccinal complet**, vous devez vous faire tester immédiatement et opérer une mesure d'éloignement préventive jusqu'au résultat du test.

- Si le résultat est positif, vous devez respecter une période d'isolement de **10** jours ET ne pas vous rendre sur le campus.
- Si le résultat est négatif, vous avez la possibilité d'être présent sur le campus et vous devez vous faire dépister à **J+7** après le dernier contact à risque.

- **Vous avez un schéma vaccinal incomplet**, vous devez vous faire tester immédiatement et opérer une mesure d'éloignement préventive de **7** jours quel que soit le résultat du 1er test.

- Si le résultat est positif, vous devez respecter une période d'isolement de **10** jours ET ne pas vous rendre sur le campus.
- Si le résultat est négatif, vous restez par mesure préventive en isolement à votre domicile et vous devez vous faire tester à **J+7** après le dernier contact à risque.

Pour toute question relative aux aspects sanitaires (symptômes, délai pour effectuer le test, validité d'un résultat, ...), vous pouvez contacter le service santé de l'Université : cpsu@all-lacatho.fr ou par téléphone au 03 28 04 02 40.

Et pour suivre les cours à distance ?

Concernant la continuité pédagogique, vous pouvez vous rapprocher de votre responsable de formation qui pourra vous informer des modalités alternatives prévues pour vos cours.